Image not found or type unknown

# Facture non acceptées, pas de bon de commande

Par **antho850**, le **13/10/2014** à **13:48**

bonjour voici mon problème ,

l'été 2013 j' étais auto-entrepreneur et vendais des bijoux sur les marchés.

j'ai certes reçu (un peu )de marchandise de mon fournisseurs mais n'ai jamais reçu de bon de livraison , bon de commande ou devis afin d'avoir une preuve sur les quantitées ainsi que les prix d'achat des produits . hors aujourd'hui après un long silence de mon fournisseur je viens de recevoir (en AR) une facture daté de novembre 2013 (je n'étais plus auto entrepreneur) avec une somme qui dépasse toute espérance !!

qui est en faute? la facture est -elle vraiment recevable ?

merci de votre aide

Par **Visiteur**, le **13/10/2014** à **14:16**

Bonjour,
en gros vous avez vendu des bijoux reçus "gratuitement" sans vous poser de questions sur ce que vous auriez à payer et aujourd'hui vous cherchez à vous soustraire au réglement qui vous est demandé ? Douteux comme mentalité non ? Sinon sans autre prevue de votre fournisseur qu'il vous a bien envoyé ces bijoux je pense que la facture est irrecevable...

Par **antho850**, le **13/10/2014** à **14:51**

j'ai un peu beaucoup résumé la situation , pour dire vrai il est venu chez moi me déposer quelques produit afin de voir comment cela prenait dans le sud , puis courant l'été j'ai demander de la marchandise que je n'ai jamais reçu , comme la saison dure pas longtemps j'ai réagit en achetant un autre produit à la place (que j'ai payer :) ).A la fin de l'ete je lui ai envoyer plusieurs message afin de recevoir ma facture et que je lui renvoi les invendu comme convenu par oral. Sauf que là c'était le début de la fin , pas de réponse de sa part au bout de quelques relance puis d'un seul coup il s'est réveillé en me demandant de régler la facture (que je n'avais pas reçu) et ce phénomène dure depuis un an , il se réveil tous les trois mois.

sauf que maintenant oui je vais arrêter d'être gentil et souhaitais savoir si je devais vraiment payé cette facture , qui plus est ne correspond pas du tout au nombre de produits reçu et à des tarifs complètement bidon.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés